

PRÉSIDENCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N° 2616-2018/ARR/DJA

du : 10/07/2018

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
DDR	1
DJA	1
Intéressé	1
JONC	1

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté modifié n° 1686-2014/ARR/DJA du 18 juin 2014 portant désignation des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n° 43-2011/APS du 22 décembre 2011 instituant le code des aides pour le soutien de l'économie en province Sud ;

Vu l'arrêté modifié n° 1686-2014/ARR/DJA du 18 juin 2014 portant désignation des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs ;

Vu le rapport n° 17568-2018/1-ACTS du 26 juin 2018,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A l'article 7-1 de l'arrêté modifié du 18 juin 2014 susvisé, relatif au comité consultatif d'action économique – partie maritime, les mots : « *M. Philippe Severian, directeur du développement durable de la province Sud (DDR)* » sont remplacés par les mots : « *M. Laurent Desvals, directeur du développement rural de la province Sud (DDR)* ».

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le commissaire délégué de la République, publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifié à l'intéressé.